



PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-ISIDORE

À une assemblée régulière du Conseil de la Paroisse de Saint-Isidore, tenue le 7 avril 2015, 20h00 au bureau municipal, 671 St-Régis, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément aux dispositions du code municipal sont présents M. le maire Sylvain Payant, MM les Conseillers, Jean-Charles Belleau, Jean-Denis Patenaude, Martin Sauvé, Dany Boyer et MME la conseillère Linda Marleau formant quorum sous la présidence du maire. Madame la conseillère Marie Meunier est absente. Monsieur Daniel Vinet, directeur général, assiste également à la réunion.

ADOPTION DES MINUTES

7892-04-2015 Il est résolu unanimement d'adopter le procès verbal de l'assemblée régulière du 2 mars 2015.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7893-04-2015 Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Paul Pelletier : S'informe de la possibilité d'installer un arrêt obligatoire sur la rue d'Amour dans les deux directions à l'intersection de la rue Bellefleur.

S'informe du transport pour personnes handicapées et à mobilité réduite.

Monsieur Pelletier est informé que l'organisme Transport Accès a refusé le demande d'adhésion de St-Isidore ;

Les membres du Conseil regardent les options de la Municipalité pour améliorer le transport.

Daniel Charron : S'informe sur le taux de taxation des entreprises agricoles et du pourcentage de remboursement par le MAPAQ.

RAPPORT FINANCIER / DÉPÔT RAPPORT

7894-04-2015 Il est résolu unanimement que les états financiers pour l'année 2014, tels que déposés par la firme de vérificateurs comptables Lefaiivre, Labrèche, Gagné SENC à l'assemblée du 7 avril 2015, soient adoptés et déposés aux archives municipales.

RAPPORT FINANCIER / AMÉNAGEMENT NOUVEL OUVRAGE CAPTAGE EAUX SOUTERRAINES

7895-04-2015 Considérant que le projet d'aménagement d'un nouvel ouvrage de captage des eaux souterraines et de la conduite d'amenée est maintenant terminée ;

Considérant que le coût des travaux est de 545 445.93 \$ et que le financement prévu au règlement # 320-2009 est de 370 000 \$ pour un déficit de 175 445.93 \$;

En conséquence, il est résolu unanimement de financer le montant de 175 445.93 \$ par le fonds de roulement et de prévoir le remboursement sur une période de 10 ans par une taxe de secteur à tous les usagers de l'aqueduc municipale.

RAPPORT FINANCIER / BIBLIOTHÈQUE

7896-04-2015 Considérant que le projet d'aménagement de la Bibliothèque municipale au 693 St-Régis est terminé et que le coût s'élève à 403 135.76 \$;

Il est résolu unanimement de financer le projet en utilisant les excédents affectés pour un montant de 266 957.00 \$ et le solde de 101 315.73 \$ à même les excédents des activités financières (budget).

RAPPORT FINANCIER / JEUX D'EAU

7897-04-2015 Considérant que le projet de construction des Jeux d'eau est maintenant terminée pour une dépense de 236 775.76 \$;

Considérant la résolution # 7724-08-2014 ;

Il est résolu unanimement de préciser la source de financement pour les jeux d'eau, soit 149 000 \$ par le fonds de roulement remboursé sur dix ans par une taxe sur l'ensemble de la Municipalité, 87 040.00 \$ par le fonds de Parc et 735.50 \$ par le surplus libre.

CPTAQ / PIERRE BLANCHARD ET RAYMOND LACOSTE

7898-04-2015 Considérant la demande de « Autobus St-Isidore inc. », ici représenté par monsieur Raymond Lacoste, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir l'autorisation de changer l'usage sur un nouveau lot de 4 645.15 mètres² créé à même les lots 2 868 673 et 2 868 672 ;

Il est résolu unanimement que les membres du Conseil municipal donnent suite à la demande de « Autobus St-Isidore inc. » et avisent la Commission de protection du territoire agricole du Québec que le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale.

FAUCHAGE

7899-04-2015 Considérant l'offre de services d'André Paris inc. pour le fauchage des bordures de fossés, à savoir :

1^{er} fauchage : 5 250 \$ + taxes (entre le 15 juin et le 30 juin)
2^{ième} fauchage : 5 250 \$ + taxes (entre le 15 août et le 31 août)

Incluant une faucheuse à disque (8 pieds) et un camion muni d'une débroussailleuse de 25 pieds ;

Il est résolu unanimement de retenir les services d'André Paris inc. pour les 2 fauchages pour un total de 10 500 \$ + taxes.

CPTAQ / AGRÉGATS LEFEBVRE

7900-04-2015 Considérant le compte rendu et l'orientation préliminaire au dossier # 407649 ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Isidore a avisé la Commission de Protection du territoire agricole du Québec dans un courriel en date du 12 février 2015 de son intention de faire des représentations supplémentaires dans ce dossier ;

En conséquence, il est résolu unanimement d'autoriser monsieur Daniel Vinet, directeur général, à déposer les représentations écrites de la Municipalité de Saint-Isidore, à titre d'intervenante devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE / ADHÉSION 2015

7901-04-2015 Il est résolu unanimement de procéder au renouvellement d'adhésion de la Municipalité de Saint-Isidore à l'organisme « Carrefour action municipale et Famille » pour 2015-2016.

Coût : 72.00 \$ + taxes

PACTE RURAL / PROJETS

7902-04-2015 Considérant que la période de présentation des projets pour le pacte rural 2015 est fixée du 1^{er} avril au 30 avril 2015 ;

Il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Isidore a l'intention de présenter différents projets avant la date limite du 30 avril 2015.

OFFRE DE SERVICES ANNE-MARIE SAMSON – MADA / PFM

7903-04-2015 Considérant l'offre de services de « Anne-Marie Samson, Design / Communication » concernant la politique familiale municipale et la demande MADA ;

Il est résolu unanimement d'accepter l'offre de services de Anne-Marie Samson Design / Communication pour un montant de 10 500 \$ + taxes selon l'échéancier prévu à l'offre de services.

SOUSSIONS ARBRES

7904-04-2015 Il est résolu unanimement de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'arbres, plantes et fleurs dans le cadre du programme d'embellissement de la Municipalité.

CLIGNOTANT COIN ST-SIMON ET 221

7905-04-2015 Considérant l'intersection du rang St-Simon et de la Route 221 ;

Considérant qu'il y a lieu d'améliorer la sécurité à cette intersection ;

Il est résolu unanimement qu'une demande soit adressée au Ministère des transports du Québec afin d'installer une lumière clignotante à cette intersection.

AUTORISATION SIGNATURES – 675 ST-RÉGIS

7906-04-2015 Considérant la résolution # 7757-10-2014 ;

Considérant la résolution # 7809-12-2014 ;

Considérant la résolution # 7850-02-2015 ;

Il est résolu unanimement d'autoriser Monsieur Sylvain Payant, maire et Monsieur Daniel Vinet, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Isidore tous les documents nécessaires au transfert de la propriété.

RENOUVELLEMENT ASSURANCES

7907-04-2015 Considérant la proposition de renouvellement d'assurances pour la période du 12 avril 2015 au 12 avril 2016 ;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications à la couverture d'assurances de la Municipalité ;

Il est résolu unanimement de procéder aux modifications suivantes :

1. Annulation de l'assurance des pompiers volontaires (prise en charge par la Ville de Châteauguay) ;
2. Annulation de la responsabilité civile pour le service d'incendie (prise en charge par la Ville de Châteauguay) ;
3. Annulation de l'assurance pour les véhicules suivants :

A) Grumman Olson	1995
B) Inter 9200	2000
C) Kenworth	2007
D) Ford F150	2007

Pour les véhicules C et D, l'assurance est prise en charge par la Ville de Châteauguay ;

Pour les véhicules A et B, ils sont au remisage.

4. Augmentation de la couverture Erreurs / omissions à 2 000 000 \$ (992 \$) ;
5. Augmentation de l'assurance civile complémentaire Umbrella à 4 000 000 \$ (821 \$) ;
6. Augmentation du contenu à la caserne incendie à 50 000 \$.

CLIMAT MUNICIPALITÉ

7908-04-2015 Considérant que la Municipalité de Saint-Isidore a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du programme Climat Municipalité ;



Il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Isidore adopte la cible de réduction des gaz à effet de serre tel que présenté au plan d'action de la Municipalité de Saint-Isidore, préparé par Mme Sandra Messih, chargée de projet et déposé au MDDELCC.

SALAIRE EMPLOYÉ / DANIEL VINET

7909-04-2015 Il est résolu unanimement d'établir la révision salariale de M. Daniel Vinet, directeur général, de la façon suivante et rétroactive au 1^{er} avril 2015 :

Augmentation 01-04-2015 au 31-03-2016 : 2 %

RÉVISION SALARIALE / KAREN GEAREY

7910-04-2015 Il est résolu unanimement d'établir la révision salariale de Mme Karen Gearey, adjointe administrative, de la façon suivante et rétroactive au 1^{er} avril 2015 :

Augmentation 01-04-2015 au 31-03-2016 : 2 %

ET que l'allocation pour automobile passe de 20.00 \$ / semaine à 30.00 \$ par semaine.

RÉVISION SALARIALE / ANIK NESTERENKO

7911-04-2015 Il est résolu unanimement d'établir la révision salariale de Mme Anik Nesterenko, responsable des loisirs, de la façon suivante et rétroactive au 1^{er} avril 2015 :

Augmentation 01-04-2015 au 31-03-2016 : 2 %

RÉVISION SALARIALE / STEVE GIRARD

7912-04-2015 Il est résolu unanimement d'établir la révision salariale de Monsieur Steve Girard, inspecteur municipal, de la façon suivante et rétroactive au 1^{er} avril 2015 :

Augmentation 01-04-2015 au 31-03-2016 : 2 %

RÉVISION SALARIALE / FRANÇOIS BOUDREAU

7913-04-2015 Il est résolu unanimement d'établir la révision salariale de Monsieur François Boudreau, employé aux travaux publics, de la façon suivante et rétroactive au 1^{er} avril 2015 :

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un ajustement des conditions salariales de Monsieur François Boudreau ;

Il est résolu unanimement de :

QUE l'horaire de travail passe de 35 heures / semaine à 37.5 heures / semaine ;

QUE sa rémunération horaire est augmentée de 10.92 % ;

QUE toutes les autres conditions demeurent inchangées.

RÉVISION SALARIALE / SYLVIE PERRON

7914-04-2015 Il est résolu unanimement d'établir la révision salariale de Mme Sylvie Perron, brigadière scolaire, de la façon suivante et rétroactive au 1^{er} avril 2015 :

Augmentation 01-04-2015 au 31-03-2016 : 2 %



RÉVISION SALARIALE / COLLETTE DÉNIEL

7915-04-2015 Il est résolu unanimement d'établir la révision salariale de Mme Collette Déniel, responsable des archives, de la façon suivante et rétroactive au 1^{er} avril 2015 :

Augmentation 01-04-2015 au 31-03-2016 : 2 %

RÉVISION SALARIALE / EMPLOYÉS OCCASIONNELS

7916-04-2015 Il est résolu unanimement d'établir la révision salariale des employés occasionnels avec une augmentation de 2%. Les employés occasionnels sont répertoriés dans divers départements, soit : compost, écocentre, conciergerie, nettoyage de plates-bandes, ouvertures de portes, etc.

COMPTES A PAYER

7917-04-2015 Il est résolu unanimement que les comptes du mois de mars 2015 annexés (compte à payer - procès verbal) au montant de 81 138.92 \$ soient payés au compte no. 72 de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

7918-04-2015 Il est résolu unanimement d'accepter les comptes du mois de mars 2015 déjà payés au compte no. 72 de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie pour lesquels un certificat a été émis par le secrétaire-trésorier. Il s'agit des dépenses autorisées par la résolution no. 7844-01-2015 pour un montant de 377 103.29 \$.

Levée de l'assemblée

Je, Sylvain Payant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Payant, maire

Daniel Vinet, directeur général